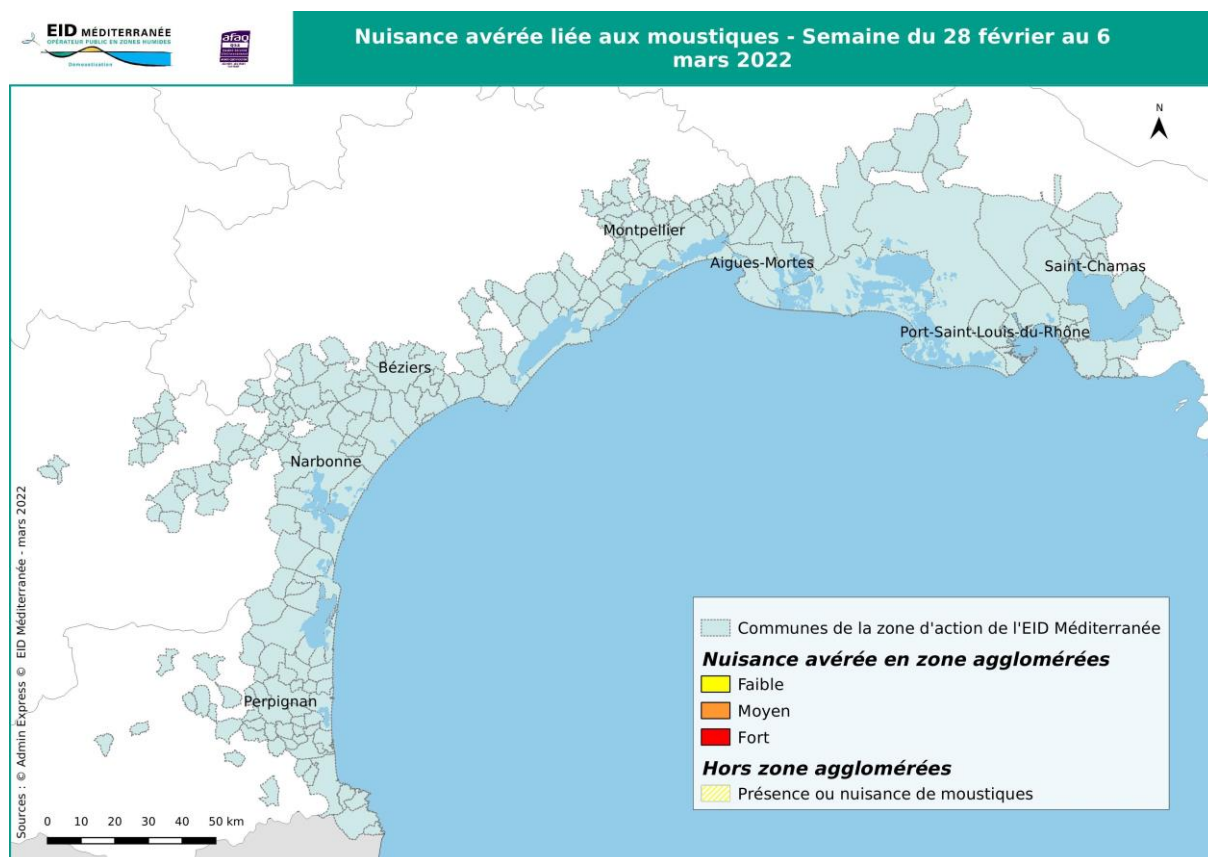


## BULLETIN OPÉRATIONNEL

### Bulletin « Moustiques » du 28 février au 6 mars 2022



#### Au cours de la semaine du 28 février 2022 :

Le début de l'année a été sec et plutôt venté selon les endroits. Les niveaux d'eau dans les zones humides sont très bas et les milieux sont en très grande majorité exondés, ce qui les expose à des mises en eau pouvant être synonymes d'éclosions larvaires. Quelques journées clémentes ont vu émerger des spécimens de moustiques adultes de l'espèce commune *Aedes detritus*, dont l'éclosion des larves remontait aux pluies de fin novembre dernier.

Le mois de mars voit généralement se produire la levée de diapause (hibernation) des œufs d'*Aedes caspius*, si les conditions de températures et de photopériode sont réunies.

Si le démarrage des traitements a été notable, avec des superficies traitées en janvier, en avance sur la moyenne des cinq dernières années, depuis lors, l'absence de pluies et/ou de coups de mer a mis nettement en retrait l'année 2022, avec 1 000 hectares de zones humides traitées par rapport à la moyenne 2017-2021, qui s'élève à 2 930 hectares.

## À compter du 7 mars 2022 :

Un temps sec et plutôt froid le matin, qui tourne progressivement au marin, avec possiblement le début d'un épisode humide, qui pourrait générer des mises en eau dans les zones humides à submersions temporaires.

### Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : des zones humides soumises aux variations du niveau de la mer et du Rhône sont, dans leur ensemble, sèches. On a relevé quelques éclosions de larves d'*Aedes spp* issues de mises en eau artificielles, comme aux Amphores nord, à l'embouchure du Rhône, afin de maintenir les plans d'eau au niveau des nichoirs à anatidés. Mais pas de nuisance particulière.

- **Gard** : rien de particulier à signaler. Tous les niveaux sont bas et les gîtes asséchés. Dégradation du temps prévue à partir de samedi 12 mars.

- **Hérault** : compte tenu des conditions climatiques, à ce jour rien ne laisse paraître un risque de nuisance significatif. Exceptées, peut-être, une ou deux situations isolées où quelques moustiques *Aedes detritus* pourraient occasionner ici et là des nuisances localisées. Le dernier traitement larvicide, sur 80 hectares, par avion, a donné de bons résultats.

- **Aude** : quelques « vieux » *Aedes detritus* résiduels sont présents en garrigues et en plaine mais en densités insignifiantes, en termes de risque de nuisance en zones agglomérées. Les zones humides s'assèchent sous l'action de la Tramontane. Si les prévisions pour la fin de semaine se confirment, la fin de l'hiver pourrait être caractérisée par des éclosions, *a minima* dans les zones humides périphériques des étangs.

- **Pyrénées-Orientales** : on constate un niveau particulièrement bas des plans d'eau, dû à une absence de précipitations depuis le début de l'année. Un petit coup de mer, la semaine passée, a mis en eau certains niveaux localisés sur le secteur du Bourdigou, à Torreilles, aux Dosses, au Barcarès, et au port à Port-Leucate. On observe un début d'éclosion d'*Aedes spp* sur ces secteurs.



### Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 07 mars au 13 mars 2022

